

ABONNEMENT.

Saumur :
 1 an 30 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 8
 Poste :
 1 an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, au Bureau du Journal, ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les Libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 30 c.
 Réclames, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 15

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

4 Janvier 1883.

Le blessé de Ville-d'Avray, Gambetta, est mort; il a succombé dimanche soir, quelques minutes seulement auparavant que le beffroi de l'Hôtel-de-Ville de Paris eût frappé le premier coup de minuit et marqué que l'année 1882 était finie et que l'année 1883 commençait.

Chaque époque a des hommes qui sont l'image et la personnification de leur temps. Tant mieux s'ils témoignent de l'estime qu'on y portait au droit, à la justice, à la liberté. Tant pis s'ils prouvent l'abaissement des mœurs et le mépris de la droiture.

M. Thiers fut l'incarnation de la bourgeoisie; il en avait les préventions, l'infatuation et les instincts.

M. Gambetta lui a succédé, personnifiant une autre classe et préparant l'avènement d'une quatrième couche sociale, dont les appétits et les convoitises commencent à nous épouvanter.

Produit spontané des caboulots du quartier Latin, l'étudiant indiscipliné, bon enfant, à la faconde méridionale, passa du café Procope à la barre du tribunal. Il y fut l'avocat de Baudin, devint dès lors l'orateur de l'opposition, puis député de Marseille, et enfin le chef et l'organisateur de la révolution. L'œuvre se faisait dans l'ombre lorsqu'éclata la guerre entre la France et la Prusse. Une défaite pouvait renverser l'Empire. La capitulation de Sedan l'écrasa, et de cet événement fortuit sortit la République.

M. Gambetta en fut un des promoteurs, avec Crémieux, Glais-Bizoin, etc., et fut nommé ministre de l'intérieur.

C'est à ce titre et dans le but d'organiser, disait-on, le gouvernement républicain et la défense nationale, que cet homme s'ingénia de mettre fin au mandat des députés, des sénateurs, des conseillers généraux, et de faire nommer à l'élection les chefs de la milice mobilisée.

Alors on vit ce grand homme donner des ordres aux généraux qui tenaient campagne; les nommer ou les relayer de leurs commandements; leur indiquer leurs campements, leurs points d'attaque et de retraite; bref, mettre le désordre à son comble et s'écrier dans un moment d'insanité où on venait lui apprendre que l'armée du prince Frédéric-Charles avait coupé notre armée de la Loire en deux: « Tant mieux, nous avons maintenant deux armées. »

Nous nous souvenons, nous, de cette année désastreuse où le gouvernement de la démence nationale, ainsi qu'on l'a surnommé, montra son incapacité.

Nous n'oublierons pas le fameux emprunt Morgan et cette énorme somme de 44 millions, dont le dictateur n'a pu rendre compte devant la commission de la liquidation.

Nous n'oublierons pas non plus les misères de nos pauvres mobiles, aussi mal armés que mal équipés, souffrant du froid, criant la faim et décimés par les maladies.

La qualification de fou furieux, tombée des lèvres de M. Thiers sur la tête de cet avocat improvisé général, ingénieur, financier, lui restera dans l'histoire, si jamais son nom y trouve une place.

Il ne fut jamais ni l'un ni l'autre, et quand le moment vint d'être un diplomate, il s'enfuit à Saint-Sébastien et ne rentra en France qu'après les mauvais jours de la Commune.

Lorsque l'Assemblée nationale se rendit de Bordeaux à Marseille, elle eût dû demander aux hommes de la Défense nationale un compte sévère de leur conduite et surtout de leur incurie; elle se borna à en renvoyer l'examen aux soins d'une commission, qui n'osa pas, dans un but de pacification, réclamer des pièces justificatives et ne reçut que des déclarations.

Le Seize Mai donna beau jeu à Gambetta. Sentant que ses adversaires manquaient d'audace et d'énergie, d'accusé il se fit accusateur, et c'est en dénonçant leurs projets platoniques de restauration qu'il reconquit une influence qui menaçait de s'évanouir.

— Il se tint coi et se montra même complaisant, tant que M. Thiers fut Président; mais quand le maréchal de Mac-Mahon le remplaça, il se fit à la Chambre le champion de l'opposition et le meneur irresponsable de ce pouvoir occulte tant de fois dénoncé, qui devait un jour ou l'autre forcer le Maréchal à se soumettre ou à se démettre.

Mac-Mahon donna sa démission. La fortune souriait encore à M. Gambetta. S'il eût voulu, peut-être eût-il été nommé Président de la République. Sa jeunesse ne lui permit pas de tenter cette surprise; mais s'il n'arriva pas au suprême honneur, il en eût le prestige et l'influence.

Habile à profiter des fautes des autres, à décliner la responsabilité de ses actes, s'il se fût montré moins pressé, après le voyage de Cherbourg, de prendre la place de M. Grévy, il n'eût pas éprouvé le lamentable échec qui lui valut sa motion en faveur du scrutin de liste. De ce moment, on vit percer son ambition effrénée sous sa carmagnole de jacobin. Ballotté à Montmartre et à Belleville, il devint suspect. Ce fut le moment que choisit l'hôte silencieux de l'Elysée pour l'appeler au pouvoir. Il y fut trois mois et en descendit sous les risées du public.

Gambetta était encore puissant; il avait placé des clients dans les administrations, aux parquets, et jusque dans les rangs de l'armée. Un coup de fortune pouvait encore le relever.

Pour avoir repoussé les mécontents de son parti, provoqué les récalcitrants jusque dans leurs repaires, ce Sardanapale des temps modernes vient d'échouer misérablement à Ville-d'Avray.

Nous n'avons pas de haine contre cet homme; et, cependant, ce fut un persécuteur. Après avoir aimé la liberté, après s'en être fait un drapeau, il l'a reniée, et, une fois au pouvoir, poussa le premier ce nouveau cri de guerre contre les catholiques: *Le cléricalisme, c'est l'ennemi!* C'est son journal, la *République française*, qui, relevant un à un les actes de la Convention contre le cléricalisme, renouvela la lutte impie qui a

déjà porté ses fruits, divisé la France en deux parties: la France voltairienne et la France catholique.

C'est lui qui soutint Paul Bert et Jules Ferry, ses lieutenants, dans leur entreprise contre l'enseignement catholique.

C'est lui qui, sans paraître, et toujours caché sous un masque irresponsable, dénonça le clergé, décréta des mesures contre les fabricques.

C'est lui qui poursuivait ce plan odieux d'une République légale, dernière étape avant l'avènement du socialisme.

Avec M. Gambetta disparaissent les opportunistes.

Qui parviendra à les rallier?

En France, on personnifie tous les gouvernements dans un homme: à tort ou à raison, M. Gambetta avait incarné en lui l'avenir de la République et les espérances de la jeune génération; en mourant, il les emporte dans sa tombe, ne laissant derrière lui aucun successeur capable de le remplacer et de continuer son influence. Lui seul, dans un moment donné, pouvait grouper autour de sa personne pour faire face à une crise, comme au 16 Mai, par exemple, toutes les forces du parti. Lui seul pouvait avoir la main assez énergique pour en imposer aux turbulents ou pour entraîner les timides. Le jour où il disparaît, la République est décapitée; l'héritage de Barras se divise comme l'héritage d'Alexandre; et le lendemain il n'existe plus.

Ce n'est pas M. Grévy, un pied déjà dans la tombe, qui peut tenir le drapeau républicain; il doit songer mélancoliquement à un prochain départ. Ce n'est pas M. Jules Ferry, M. de Freycinet, M. Brisson, M. Challemel-Lacour, tous gens inférieurs, trop connus pour leur incapacité, qui peuvent prendre la direction du parti. Les besognes subalternes ne les ont pas préparés au premier rôle, et entre eux ils sont tous de même taille, pas un ne dépasse les autres de la tête.

En conduisant à sa dernière demeure la dépouille de leur chef, les républicains mèneront donc le deuil de leur République. Ils

8 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA DETTE DES ROBERT

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

Première Partie.

IV
 Douleur

L'aube se levait à peine que, déjà, plus de trente pêcheurs se pressaient sur la plate-forme qui termine le mont Enigo (1). Ils cherchaient à percer du regard les ombres encore flottantes. Ils attendaient avec angoisse qu'ils pussent interroger l'espace. Ils désiraient et redoutaient à la fois le moment où le jour chasserait la nuit. Pourtant, si diligents que l'inquiétude les eût faits, ils ne s'étaient pas trouvés les premiers sur le rustique observatoire. Une femme les y avait précédés, une femme ployée en deux, cramponnée au mât qui se dressait pour servir aux signaux, assise ou plutôt affaissée sur le banc de pierre qui s'élève à l'entour. Nul

(1) Le mont Enigo est une élévation faite de main d'homme pour servir à examiner l'entrée de la rade et pouvoir plus facilement adresser des signaux aux navires.

n'osait lui dire: « Espère ». Quelques-unes de ses compagnes s'étaient silencieusement assises à ses côtés. Un pêcheur s'approcha d'elle.

— Tout de même, dit-il, si nous ne voyons rien, je monterai sur la tour de l'église...

Renée-Jeanne se leva comme mue par un ressort.

— Je n'y songeais pas. Allons-y, dit-elle.

— Non, pas avant d'avoir regardé par ici. On commence à distinguer les choses. Les roches, là, tenez, la mer monte à nos pieds...

La blanche lumière, une fois allumée dans les cieux, continua doucement, doucement, à élargir le ruban qu'elle déroulait à l'horizon. Chaque objet sortait des ténèbres, s'estompant encore dans un ensemble d'un effet harmonieux et grandiose. Les rochers qui bordent le chenal laissaient deviner leurs masses goémonneuses, et, derrière eux, une autre masse se dressait également sombre, mais balancée, elle, par ces flots dont la rage même trouve le rivage immobile. Un cri s'éleva du groupe des pêcheurs. Renée-Jeanne, dans un élan de joie suffoquée, tendit les bras vers le vaisseau.

— Sauvé, il est sauvé!...
 Beaucoup sanglotèrent.

— Plomereuc est la gloire du pays, dit un vieillard.

— Vive Jean-Marie! crièrent les autres pêcheurs.

— Viens que je t'embrasse, viens! reprirent les femmes en serrant tour à tour dans leurs bras

Renée-Jeanne qui répétait :

— Je ne sais pas comment je vis encore.

— Il faut sonner le carillon, dit un homme.

— Faire une décharge, dit un autre.

— Tout de suite, tout de suite, faire une décharge...

— Oh! me conduire au vaisseau, dit Renée-Jeanne en joignant les mains.

— Dans ma barque, viens, répondit un pêcheur.

— Non, répondit énergiquement la Mahe, non, c'est tenter la Providence. Tu es brisée, ma fille, tu te dois à tes enfants. Tu n'as pas le droit de te rendre malade pour rien. Que Luc-Pierre se rende seul au navire et nous apporte des nouvelles.

— J'y vais, dit le pêcheur en s'éloignant.

Il n'avait pas eu le temps de sortir du port que déjà trois autres pêcheurs, empruntant le fusil qui se rouillait chez la Mahe, dont un fils avait jadis fait campagne, tiraient à qui mieux mieux en signe d'allégresse, et pour que, du brick, on entendît sans retard cette sorte d'applaudissement. On l'entendit en effet, car, aussitôt, un pavillon se déploya, glissa vers le mât d'arrière et s'arrêta avant d'en avoir atteint le sommet.

Au bruit joyeux qui saluait sa délivrance, le navire répondait par le signe du deuil.

Les décharges cessèrent à l'instant.

— Il y a de la mort sur le navire.
 Le mot passa de bouche en bouche.

— Avant que Plomereuc l'ait accosté, le brick aura perdu des hommes... le capitaine peut-être. Il y a un des mâts de brisé...

A ce moment, la barque de Luc-Pierre passa, glissant sur les eaux calmées.

— Ohé! cria un homme en montrant du doigt le pavillon.

Luc-Pierre fit signe qu'il l'avait aperçu et rama plus vite.

Un long temps s'écoula: le pêcheur ne revenait pas. L'emblème de la mort continuait à flotter au loin, préparant à la douleur par l'incertitude et la crainte. Renée-Jeanne avait repris sa place d'observation. Ce n'était plus un groupe, c'était une foule qui l'entourait. La petite ville avait achevé de s'éveiller, de s'émeuvir. Huit cents personnes se pressaient sur l'Enigo ou sur le quai. On se racontait ce qu'on savait de ce fait qui, certainement, renfermait à la fois une merveille et un désastre.

Tout à coup, la foule s'écarta. Incapable d'attendre davantage, Renée-Jeanne s'était levée et, repoussant ceux qui avaient cherché à lui barrer le passage, elle s'avancait à grands pas vers le quai. Elle se dirigeait vers la barque de Jean-Marie, trouvant assez de force dans son angoisse pour ramer seule, s'il le fallait. Elle n'écoutait même plus ce qui se disait autour d'elle. Cependant, au moment où elle commençait à descendre la cale, un cri retentit et la fit tressaillir.

semblent d'ailleurs en avoir conscience ; et les pompes qu'ils préparent, en attestant leurs regrets amers et leurs espérances trompées, disent aussi qu'ils conduisent les funérailles, non pas seulement d'un homme, mais d'un gouvernement tout entier.

REVUE DE LA PRESSE.

La mort de M. Gambetta est naturellement l'objet des préoccupations de la presse entière. Disons tout de suite que la plupart des journaux républicains se font peu d'illusion sur l'avenir de la troisième République : cette disparition, que quelques-uns vont jusqu'à appeler « irréparable » — irréparable pour eux, en effet — les plonge dans une véritable stupeur, en attendant que, par la multitude des compétitions qu'elle ne tardera pas à faire naître, elle augmente encore le désarroi et l'anarchie de nos Chambres et du ministère.

La République française, dans sa légitime douleur, ne peut retenir un cri d'alarme :

« Ce n'est ni à lui ni à nous que nous pensons dans ce grand deuil qui s'est répandu sur le pays tout entier : c'est à la démocratie républicaine dont nous faisons partie, c'est à la France qu'il a tant aimée et si glorieusement servie.
» Qu'allons-nous devenir ? »

« La démocratie, ajoute-t-elle, n'a plus qu'une ressource, c'est le travail ». Que faisait-elle donc quand M. Gambetta vivait ?

Le Voltaire n'a pas la force d'indiquer une chance de salut.

Le Paris loue « le patriote, l'homme d'État, l'admirable orateur » et « l'ami si sûr et si cordialement simple ».

L'Événement constate que, même pour son parti, M. Gambetta n'a pas fait grand chose :

« La disparition de M. Gambetta imposera à ceux qui le suivront ou lui succéderont des obligations plus hautes et plus sévères. L'organisation démocratique de la France restera à faire. M. Gambetta la laisse telle qu'il l'avait trouvée. Mais il laisse aussi aux générations actuelles et aux générations futures un sol déblayé des ruines monarchiques ; il a été au même rang que M. Thiers, le fondateur de la République.

» A l'œuvre donc, et après avoir rendu à ce mort, désormais entré dans l'histoire, les honneurs auxquels il a droit, souvenons-nous du mot d'Anacharsis Clootz : « France, guéris-toi des individus. »

» Gambetta est mort, vive la République ! »

M. Camille Pelletan, dans la Justice, étudie d'un ton doctoral le rôle du défunt, et en tire un enseignement contre les autoritaires.

Le rédacteur en chef de l'Intransigeant, M. H. Rochefort, ne désarme pas devant la mort. Il a publié un article intitulé « La fin

d'un sauveur », qui se terminait par ces mots spirituels, mais sanglants :

« La Chambre fera probablement à ce mort célèbre des obsèques quasi royales. En quoi elle sera d'autant plus inconséquente qu'il y a juste un an elle le précipitait du pouvoir par un chiffre de voix qui frisait l'unanimité. La majorité, qui n'en est plus à compter ses contradictions, va provoquer de nouveau cette observation qui paraît sans réplique :

» Puisque vous le considérez comme un sauveur, pourquoi l'avez-vous renversé ?
» Et si vous l'avez renversé, c'est donc que vous le considérez comme un danger. »

M. H. Maret, du Radical, a changé d'avis depuis hier : aujourd'hui la République n'a rien à craindre ; hier elle était morte.

Le Figaro rappelle que M. Gambetta n'a guère fait sérieusement autre chose que de persécuter les consciences.

Le Clairon constate avec raison que M. Gambetta mort, la République est fort malade.

Les journaux étrangers sont intéressants aussi à parcourir. La presse anglaise est généralement, — et la raison est facile à deviner, — sympathique à l'homme qui vient de mourir.

Le Morning Post dit que le premier homme politique de France vient de s'éteindre en faisant un vide que personne ne pourra remplir.

L'Evening Standard fait remarquer la contradiction de la vie de M. Gambetta et la décapitation que subit la République.

Le Times est d'avis que la génération future sera modifiée par cette mort. Ce journal ajoute :

« Il est difficile de savoir si ce changement tournera en bien ou en mal, mais ce qui est hors de doute, c'est que ce changement sera considérable. »

Les appréciations des journaux allemands seront curieuses à consigner. On connaît déjà l'opinion de la Post, de Berlin, qui s'exprime en ces termes :

« La France perd en lui le plus éminent de ses hommes politiques, un homme d'une ardeur et d'une force immenses, qui semblait destiné à jouer un grand rôle dans l'histoire de son pays. Il restait à savoir si ce rôle eût été salutaire à la France ; c'était là une question de la plus haute importance, à laquelle la mort de M. Gambetta empêche qu'on puisse jamais répondre. »

Une dépêche adressée de Berlin à la France constate qu'en Allemagne la mort de M. Gambetta n'a produit qu'une émotion restreinte.

L'opinion générale est que le parti opportuniste est perdu.

Chronique générale.

Voici le décret du Président de la République pour les funérailles de M. Gambetta :

« Art. 1^{er}. — Des funérailles nationales seront faites à M. Gambetta.

» Art. 2. — Les frais en seront acquittés par le Trésor public.

» Art. 3. — Le Président du conseil des ministres, le ministre de l'intérieur et des cultes et le ministre des finances sont chargés de l'exécution du présent décret.

• Fait à Paris, le 3 janvier 1883.
» Signé : JULES GRÉVY. »

La dépouille mortelle sera déposée, au Père-Lachaise, dans le caveau provisoire de la nécropole, puis dirigée sur la gare de Lyon.

L'inhumation définitive aura lieu à Nice, dans le tombeau de famille.

Le Conseil d'État s'est réuni hier, pour approuver le décret ordonnant que les frais des funérailles de M. Gambetta seront acquittés par le Trésor public.

Le corps de M. Gambetta est arrivé hier soir, à huit heures, au Palais-Bourbon. On a construit un catafalque dans la salle des fêtes.

MM. Ranc, Spuller, Arène et autres amis du défunt veilleront tandis que le corps sera exposé.

Le comité républicain du 20^e arrondissement a envoyé un télégramme de condoléances à M. Gambetta père. Il a délégué MM. Gérard, maire de Belleville, et M. Métivier, pour tenir les cordons du poêle.

Les députés républicains sont convoqués pour aujourd'hui au Palais-Bourbon. Toutes les villes d'Alsace et de Lorraine seront représentées aux funérailles. Les délégations se réuniront sur la place de la Concorde, qui sera entourée d'un cordon de troupes.

LA CHAMBRE MORTUAIRE.

Aucune bougie n'a été allumée auprès du corps de M. Gambetta. M^{me} Léonie Léon avait manifesté le désir de faire brûler des cierges. On lui a objecté que la coutume d'allumer des flambeaux auprès des morts était une coutume religieuse, et qu'elle ne pouvait être pratiquée auprès du lit d'un homme décédé en état de libre-pensée.

Cette raison n'est que spécieuse, car aucun prêtre n'a été admis dans la chambre de M. Gambetta pendant sa maladie.

Il y a trois jours cependant, un vieux prêtre, âgé de soixante-quinze à quatre-vingts ans, appartenant au diocèse de Cahors, s'était présenté aux Jardies : « Monsieur, avait-il dit, j'ai connu M. Gambetta tout enfant. On me dit qu'il est en danger de mort. Laissez-moi lui dire adieu. Dites-lui seulement mon nom, il me recevra. » Un ami éconduisit le respectable ecclésiastique...

Mais le vieux prêtre pouvait revenir ; on pouvait avoir moins de courage contre lui une seconde fois. C'est pourquoi M. Paul Bert s'était établi en permanence à Ville-d'Avray, depuis trois jours. (Gaulois.)

L'entrée principale de la chambre mortuaire est interdite. Nous entrons par la place Bourgogne. Dans les couloirs, un certain nombre de députés et de journalistes commentent les dispositions prises pour l'inhumation.

Des ouvriers tendent, dans la salle des Fêtes, des draperies noires, portant des écussons d'argent, avec l'initiale G.

Le catafalque est orné de palmes vertes, de drapeaux et de torchères d'argent avec flammes.

On assure que les congés des collégiens et lycéens seront prolongés jusqu'à lundi à l'occasion des obsèques de M. Gambetta.

Le beau-père de M. Wilson affiche vraiment trop sa joie !

On nous apprend que des négociations sont engagées en ce moment entre les directeurs des théâtres de Paris et l'administration des Beaux-Arts, pour que tous les théâtres soient fermés le jour des funérailles de M. Gambetta.

Plusieurs directeurs demandent qu'une rémunération leur soit accordée, mais l'administration des Beaux-Arts désire obtenir cette concession « au nom du patriotisme », sans aucune indemnité, ce qui fait qu'il n'y aura très-probablement que les théâtres subventionnés qui feront relâche.

Le juge de paix du canton de Sèvres, qui a été chargé de l'apposition des scellés chez M. Gambetta, a été mandé avant-hier, à midi, chez le garde des sceaux. On prétend qu'il sera révoqué.

Un ami de M. Gambetta, occupant une haute situation, a fait prévenir les intimes de la famille qu'il croyait inutile de chercher un testament du défunt ; que M. Gambetta, dans une récente entrevue aux Jardies, lui avait déclaré n'avoir jamais eu l'intention d'en faire un.

En apprenant la mort de M. Gambetta, un grand nombre de préfets sont immédiatement accourus à Paris, sans tenir compte du règlement qui leur défend de quitter leur département sans une autorisation officielle.

La cérémonie des funérailles de M. Gambetta aura un caractère civil.

Les obsèques doivent avoir lieu vendredi, à midi précis.

Voici le texte de la lettre d'invitation :

M
Vous êtes prié d'assister aux obsèques de M. Léon Gambetta, décédé à l'âge de quarante-quatre ans, le 31 décembre 1882, aux Jardies (Ville-d'Avray, Seine-et-Oise), qui auront lieu le vendredi 5 janvier 1883, à midi précis, au Palais-Bourbon.

De la part de M. Joseph Gambetta, de M. Lérin, receveur des finances, de M^{me} Lérin, née Gambetta, de M. Michel Gambetta, — père, beau-frère, sœur et oncle du défunt.

L'inhumation aura lieu au cimetière de l'Est (Père-Lachaise).

— Voici Luc-Pierre.

Renée-Jeanne s'arrêta. Luc-Pierre ! L'attendre, c'était connaître plus promptement la vérité. Elle courut au-devant de lui.

En effet, le pêcheur revenait. Des voix l'interrogeaient de loin ; il gardait le silence. Enfin il aborda. Il n'avait pas eu le temps de sortir de son canot que Renée-Jeanne se dressait devant lui, n'ayant qu'un mot sur les lèvres, un seul :

— Jean-Marie ?

Le pêcheur avait le visage décomposé. Il balbutia :

— Laissez-moi passer.

— Jean-Marie ? répéta Renée-Jeanne en posant sur le bras de Luc-Pierre une main devenue d'acier.

— Il est sur le navire.

— Vrai ?

— Oui, vrai. Je l'ai vu, ajouta-t-il d'une voix sourde. Tout de même, venez par ici.

A son tour, il saisit le bras de la malheureuse femme qui se laissa entraîner. Elle répétait :

— Qu'y a-t-il ?

— J'ai quelque chose à vous dire.

— De la part de Jean-Marie ?

— Oui, mais pas là, chez la mère Maho.

— Dites tout de suite, vous me tuez.

— Non, répliqua Luc-Pierre en poussant Renée-Jeanne devant lui.

Il profita de ce mouvement pour frapper sur l'épaule d'un homme qui se trouvait près de lui et

glisser quelques mots dans son oreille. L'homme leva les deux bras vers le ciel et courut du côté de la cure. Au bout d'un moment, on vit paraître le recteur, pâle et le visage baigné de larmes. Il entra chez la Maho où Renée-Jeanne et Luc-Pierre étaient rendus. L'homme qui l'avait averti était resté dans la foule, donnant le mot de ce mystère de douleur :

— Plomeruc est mort, mort à la peine, enseveli dans son œuvre de dévouement...

La consternation saisissait tour à tour ceux qui apprenaient la sinistre nouvelle. Tous les yeux étaient tournés vers la chambre de la Maho. Là s'achevait le drame. Un silence lugubre, puis des cris déchirants, puis un nouveau silence... Voilà ce que l'on entendit. Tout à coup, Luc-Pierre ouvrit brusquement la porte et, se jetant au dehors :

— De l'eau, dit-il, elle étouffe.

Vingt bras se tendirent pour ruiser à la fontaine qui se creuse au centre de la rue voisine. Le pêcheur saisit le vase qu'on lui présenta, rentra dans la maison, referma la porte. On attendit encore. Au bout de trois quarts d'heure il reparut en disant :

— Écartez-vous.

La foule fit un mouvement comme la vague qui recule. Renée-Jeanne s'avança, soutenue par la Maho qui avait jeté un voile sur le visage de la jeune veuve. Au travers de ce voile on apercevait encore des yeux qui ne voyaient plus, des lèvres

livides et entr'ouvertes. Le recteur, le pêcheur, la Maho pleuraient : Renée-Jeanne ne pleurait pas.

— A bientôt, ma pauvre enfant, dit le prêtre.

— Oui, murmura-t-elle.

Et elle continua en chancelant son chemin vers cette demeure qui, la veille encore, lui semblait devoir toujours abriter le bonheur. Ceux qui se trouvaient le plus près d'elle l'entendirent murmurer plusieurs fois ces deux mots tombés des lèvres du prêtre, ces mots, levier suprême seul capable de soulever dans le cœur de la chrétienne et de la mère assez de force pour supporter une telle douleur :

— Le ciel !... mes enfants !...

Il était temps que la malheureuse femme fût instruite ; car la mer avait achevé de monter, de manière à permettre au navire d'entrer dans le port. Il avait levé l'ancre et, désespéré, portant pavillon de mort, mais sauvé cependant, comme l'arche victorieuse des tempêtes, il approchait, tournait l'Enigo et gagnait la partie du port connue sous le nom de Pont-de-Bois. La foule courut alors à sa rencontre ; à peine les hommes de l'équipage parent-ils passer sur la terre ferme que le recteur descendit sur le Neptune. Il voulait être le premier à toucher de ses lèvres le front du martyr. A la poupe, sur un amas de toiles, on devinait la présence du cadavre ; des matelots étaient agenouillés à l'enlour.

Une émotion poignante oppressait la foule. Des sanglots éclataient çà et là. Enfin on vit les matelots soulever une civière sur laquelle un corps était étendu et couvert d'une voile. Des planches avaient été posées de manière à ce que l'on pût franchir sans secousses le vide qui s'ouvrait forcément entre le quai et le pont du Neptune. Portant leur précieux fardeau, les matelots passèrent sur ces planches. Derrière eux venaient le recteur, le capitaine, le comte de Robert soutenant son fils infirme. Le jeune homme, brisé de fatigue, marchait péniblement et fondait en larmes. Le reste des matelots suivait, le nègre aussi. La foule voyait ainsi apparaître un à un ceux qui devaient leur salut à Plomeruc. A l'aspect de Robert, une vive impression se manifesta. Le comte était aussi absorbé dans la douleur que s'il avait accompagné le cadavre de l'un des siens, et le jeune malade devenait profondément touché par l'effort auquel il se condamnait pour rendre hommage à son bienfaiteur. La comtesse, épuisée, était restée dans la cabine avec ses jeunes enfants.

(A suivre.)

MARTHE LACHÈSE.

— Bébé, quest-ce que tu veux pour tes étrennes ?
— Je veux un chemin de fer.
— Tu l'auras.
— Oui, mais, tu sais, un vrai... un chemin de fer qui déraille !

Le cortège se rendra directement du Palais-Bourbon au cimetière.

La République publie une lettre du général Pittié à M. Spuller disant que le Président de la République, cruellement impressionné par la mort de M. Gambetta, s'associe au deuil légitime de ses amis et charge le général Pittié d'être l'interprète de ses sentiments.

La Bourse, ce thermomètre de l'opinion publique, a salué par la hausse la mort de M. Gambetta.

Comme quelqu'un demandait l'explication de ce phénomène : — Gambetta disparu, répondit un habitué du péristyle, M. de Bismark a un prétexte de moins pour nous chercher querelle !

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 3 janvier.

Le marché continue à être très-ferme, les achats sont des plus suivis.

On tient les rentes à des prix élevés au début, mais des offres ont amené une réaction assez sensible : 79.55 et 79.45 sur le 3 0/0 ; 80.50 et 80.40 sur l'amortissable ; 115.30 et 115.15 sur le 5 0/0.

Le groupe des sociétés de crédit est très-ferme. La Banque de France est en nouvelle avance à 5,340.

On demande à 1,340 le Crédit Foncier, valeur dont chacun apprécie les avantages nombreux et les garanties supérieures pour l'avenir.

Les capitalistes qui recherchent les bonnes valeurs de placement feront bien de mettre en portefeuille la Foncière de France et d'Algérie qui est à 475.

Hausse du Lyonnais à 565.

Affaires nulles sur la Banque Nationale à 285 fr., cours nominal.

Les titres de la mine de Sierra Grande sont souscrits avec un empressement significatif.

Cette mine, la plus considérable de l'Amérique, donne 40 à 50,000 fr. d'argent par jour.

Ces actions qui valent 150 fr. entièrement libérées donnent un revenu d'environ 24 pour cent par an.

Chacun doit donc profiter d'une occasion aussi belle qui se rencontre rarement.

Grande défaveur sur l'émission d'obligations de l'Ouest Algérien.

Nous trouvons nos chemins de fer en nouveau progrès sur hier : Nord, 1,905 ; Orléans, 1,260.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Tandis que notre Administration municipale était tout absorbée par les préparatifs de l'adjudication de son collège de filles, la population, plus pratique, se préoccupait des quartiers bas de la ville submergés et particulièrement du Champ-de-Foire et de ses abords.

L'idée d'un puissant secours avait été mise en avant et avait fait si bel et si bien son chemin que force fut à l'Administration d'en essayer.

Donc, une locomobile appartenant à M. Boutault, forte de six chevaux, fut amenée des

chantiers du chemin de fer sur la levée de Nantilly, auprès de la vanne du Pont-Fouchar, pour faire mouvoir une puissante pompe rotative établie au pied de la levée. C'est le point le plus bas de ce quartier et celui où toutes les eaux se réunissent. En communication avec cette pompe, des conduits de 20 centimètres de diamètre remontaient par dessus la levée et rejetaient les eaux dans le Thouet.

Dès le premier jour de fonctionnement, les eaux se sont abaissées de 7 centimètres. C'était un résultat inespéré.

Dimanche soir, malgré la pluie qui n'a cessé de tomber, le niveau de l'eau ne s'est pas élevé dans le Champ-de-Foire, tandis que tout à côté les abords de la gare de l'État, quoique remblayés, commençaient à être submergés.

Cette expérience était assez concluante. Quoi qu'il en soit, les travaux d'épuisement ont été interrompus lundi soir, et depuis ce moment l'eau a monté de nouveau dans le quartier.

Par décret du 29 décembre, sur la proposition du ministre de la guerre, M. Briois, chef d'escadrons, directeur des études et professeur d'art militaire et de topographie à l'École d'application de cavalerie, a été promu au grade de lieutenant-colonel. — Est affecté au 15^e régiment de dragons.

Par décret du même jour, M. Ginot (Pierre), capitaine instructeur militaire à l'École d'application de cavalerie (24 ans de service, 3 campagnes), a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Par décision du 29 décembre, M. Laboria, nommé lieutenant en 1^{er}, a été classé à la 4^e batterie du 9^e régiment d'artillerie, dont il sera détaché pour continuer à suivre les cours de l'École de cavalerie de Saumur en qualité d'officier d'instruction.

On nous annonce que le Conseil municipal de Saumur, réuni avant-hier extraordinairement, a décidé que trois de ses membres accompagneraient notre maire, M. Combier, aux obsèques de M. Gambetta.

Est-ce que l'Administration municipale ne fera pas célébrer à Saumur un service solennel pour le repos de l'âme de M. Gambetta ? La date et le cérémonial de ce service seront arrêtés, selon toute probabilité, dans une réunion ultérieure.

Le Patriote donne le texte d'une dépêche adressée à la famille de M. Gambetta par quelques-uns des conseillers municipaux d'Angers.

« Administration (sic) municipale et Conseillers municipaux soussignés, » Vous adressent l'expression de la profonde douleur que leur cause la mort de l'illustre patriote que la France vient de perdre.

» Signé : Jules Guillon, maire ; Monprofit,

La Combe, Trouillet, adjoints ; Maillé, député d'Angers, conseiller municipal, Mercier, Prieur, Boulanger, Gautron, Leroy, Boutelou-Dartige, Guy, Daburon-Leroy, Devanlay, Héry, Laure, Guignard et Bichon. »

A Rennes, à cause de la mort de M. Gambetta, le préfet et le maire n'ont pas reçu, le jour du premier de l'an. Le préfet a prévenu les chefs de service de cette décision en prenant pour motif « le douloureux événement » qu'il venait d'apprendre.

A la mairie, l'avis suivant avait été affiché :

« L'Administration municipale, par suite du décès de M. Gambetta, qu'elle considère comme un deuil national, ne recevra pas aujourd'hui, ainsi qu'elle l'avait annoncé. »

La bannière (?) de la ville, couverte d'un crêpe noir, avait été hissée à l'une des fenêtres du beffroi.

On voit que, par comparaison, la municipalité d'Angers s'est montrée bien tiède avec son télégramme de condoléance.

A l'occasion des diverses suppressions opérées dans le budget des cultes, M. le directeur général Flourens a adressé la circulaire suivante à MM. SS. les archevêques et évêques :

Paris, 29 décembre 1882.

Monsieur l'évêque,

Le crédit de 300,000 fr., qui figurait au chapitre 9 du projet de budget des Cultes de 1883, pour les maîtrises et bas chœurs des Cathédrales, n'a pas été voté par les Chambres.

D'un autre côté, le même chapitre comprenait un crédit de 125,000 fr. destiné à l'entretien du mobilier des Archevêchés et Evêchés, ainsi qu'à l'allocation de secours aux fabriques des Cathédrales ; cette dernière rubrique a été supprimée par les Chambres.

Dans cette situation, il ne me sera plus possible d'accorder, à partir du 1^{er} janvier 1883, aucune subvention à la fabrique de votre Cathédrale.

Je vous prie de vouloir bien en informer immédiatement cet établissement et l'inviter à proportionner ses dépenses aux ressources sur lesquelles il peut compter.

Agréé, etc.

Le Directeur des Cultes,
FLOURENS.

La poésie que nous publions ci-dessous en feuilleton, sous le titre PATER, et sous la signature F. Potel, a été favorisée d'un premier accessit aux récents concours du Midi, organisés par M. Evariste Carrance.

Voici un proverbe rural de circonstance :

Jour de l'an beau,
Mois d'août chaud.

La création d'un bureau télégraphique municipal est autorisée dans la commune d'Oiron (Deux-Sèvres).

M. le Préfet de la Vienne vient de prendre un arrêté en vertu duquel les primes allouées pour la destruction des vipères, buses et renards, seront payés, à partir du 4^{er} janvier, conformément au tarif ci-après :

Vipère, 20 centimes ; buse, 4 fr. ; renard, 3 fr.

On annonce le mariage de M. le comte Juhuel de Lamote-Baracé avec M^{lle} d'Andigné.

Le comte Juhuel de Lamote-Baracé est le fils du comte de Lamote-Baracé qui possède le magnifique château historique du Coudray-Montpensier, près de Chinon, et de la comtesse née de Virieu.

SAUVÉ !

Nous croyons agir dans l'intérêt général en publiant le fait suivant qu'on nous rapporte : Madame Jean, 17, rue Jouffroy prolongée, aux Batignolles, était depuis dix ans en proie à des douleurs atroces, auxquelles la mort lui semblait préférable. Depuis longtemps l'appétit avait disparu, et elle était épuisée par une insomnie continuelle. Grand fut l'étonnement de ses amis en la voyant, subitement gaie et alerte, reprendre son travail, et annoncer à qui voulait l'entendre que ses douleurs étaient complètement disparues. Cette cure merveilleuse était due aux Pilules Suisses, dont on nous a fait souvent les éloges les plus chaleureux. En purifiant le sang, les Pilules Suisses sont efficaces dans la plupart des maladies. Peut-être aurons-nous l'occasion de donner à nos lecteurs, dans un prochain numéro, un extrait de la Gazette des Hôpitaux, qui fait également l'éloge de ce produit populaire.

Un exemple concluant. — Il y a quelques mois, une discussion a eu lieu à l'Académie de médecine de Paris : un de ses illustres membres faisait la distinction entre les ferrugineux qui guérissent et ceux qui ne guérissent pas.

La fait suivant, qui nous est communiqué par un docteur très-connu à Nice, vient de confirmer une fois de plus la parole de l'illustre professeur :

« M^{lle} Berthe de la R..., arrivée au dernier degré de l'anémie, avait épuisé en vain tout l'arsenal de la thérapeutique. Envoyée en désespoir de cause dans le Midi, elle y avait passé un hiver sans résultat satisfaisant. La faiblesse s'accroissait chaque jour ; la marche était presque impossible, et la fatigue la plus légère amenait des syncopes et des crises nerveuses. »

« C'est dans cet état, qu'après avoir essayé vainement plusieurs préparations ferrugineuses, on lui conseilla les gouttes concentrées de FEA BRAVAIS. »

« Ce fut une véritable résurrection : les forces, la gaieté et les couleurs reparurent aussitôt, en même temps que disparaissaient douleurs, palpitations et étouffements. »

« Après un traitement de quelques mois, l'intéressante malade était complètement rendue à la santé. »

« Aujourd'hui, une année entière s'est écoulée depuis la cessation du traitement et la guérison ne s'est pas démentie un seul instant. »

» Docteur D.... »



PURGATIFS & DÉPURATIFS
Par leur passage on se débarrasse et surtout l'on se purifie, non pas de toutes les maladies, mais du moins de celles qui se rattachent à l'Empoisonnement des Intestins, telles que : Manque d'appétit, Migraine, Constipation, Amas de bile, Congestion du Foie, du Pancréas, du Cerveau, etc.
Très limités et contre-indiqués dans les cas suivants : Les enfants, les femmes enceintes, les personnes atteintes de maladies aiguës.
1/2 Boîte (50 grains), 3 fr. la Boîte (100 grains).
Notice dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PATER

Jam satis terribis nivis atque diræ
Grandinis misit Pater et rubente
Dextera sacras jaculatus arces
Terruit urbem.

HORACE.

Quoi ? supprimer le ciel ! Adorer la matière !
Voilà le cri du jour, le cri d'iniquité !
En face du soleil, renier la lumière !
O comble d'imbécillité !

Oter au malheureux l'espoir et la prière ;
Lui dire : Ne crois plus à l'immortalité !
Si tu veux croire, crois dans le marbre ou la pierre,
Mais biffe la divinité.

Foule aux pieds comme nous toutes les vieilleries
Du temps passé, les saints, l'Eglise, Dieu ; pourquoi
Prier ? — Quelles bouffonneries !

Pauvres fous ! pauvres fous ! mente bête et superbe,
Aboyeurs étonnants, fauves sots, dites-moi
Qui donc fait pousser le brin d'herbe ?

Est-ce quelque pacha de la vieille Turquie ?
Imbécile, coupable erreur !
Est-ce le czar qui tremble au fond de la Russie ?
Est-ce Guillaume l'empereur ?

Est-ce Bismarck ? Peut-être, est-ce Bismarck qui
Au printemps, la terre de fleurs ? [couvre
Jette sur le bouton, frais diamant qui s'ouvre,
De si ravissantes couleurs ?

Est-ce lui, le ministre aux puissantes allures,
Lui qui put faire tant de morts ;
Est-ce lui qui créa la vague et les murmures,
Enchaîne la mer dans ses bords ?

Est-ce Bismarck qui fait mûrir la gerbe blonde,
En été-dore les épis ?
Réchauffe l'air d'avril, calme ou soulève l'onde,
Éveille les vents assoupis ?

Non, ce n'est pas Bismarck, non, ce n'est pas
César, Alexandre, Attila. [Guillaume,
Le puissant souverain, du plus puissant royaume,
Ne peut faire ces choses-là.

L'homme brise, culbute et renverse un empire,
Comme le jouet d'un enfant.
Il brise... Mais fait-il une fleur, un sourire ?
Non, non, quelqu'un le lui défend.

Ce quelqu'un c'est celui qui gouverne le monde

Et des astres règle le pas ;
Qui tira de la nuit vaste, noire, profonde,
Le soleil qui n'existait pas.

C'est celui que jadis Rome nommait le père,
Le Pater des hommes, des dieux,
Que l'Olympe voyait promenant le tonnerre
Sous la grande voûte des cieux.

C'est celui qui connut aussi l'antique Grèce,
Que Socrate dans sa prison,
Socrate, l'homme sage, ô divine sagesse !
Nommait en buvant le poison.

C'est celui-là, celui qui sème la pâture
De l'homme, des petits oiseaux ;
Féconde le sillon, donne la nourriture
Au poisson qui vit sous les eaux.

C'est celui-là, celui que les peuples sauvages,
Noirs ou blancs, Peaux rouges, Lapons,
Dans le désert, au bord des plus lointaines plages,
Adorent sous différents noms.

C'est celui qu'ont chanté Corneille, Lamartine,
Victor Hugo ; — c'est l'Éternel.
L'Océan comme l'air, comme le doux Racine,
Murmure son nom immortel.

C'est celui-là, celui que l'univers adore,
Sachez-le, superbes esprits ;

Celui que l'on respecte au couchant, à l'aurore,
Et que veut proscrire Paris.

F. POTEL.

Novembre 1892.

L'ALMANACH NOUVEAU.

A. M. J. P.

Dès qu'avec ses longs soirs, novembre reparait,
Annonçant le trépas de la feuille fanée,
Et la fin des beaux jours et celle de l'année,
Il amène pourtant un ami plein d'attrait,

Qui, jaseur et savant, mais aimable et discret,
Sur nos jours malheureux gardant bien le secret,
Plusieurs mois à l'avance, indique la journée
De Noël et de Pâques... et sait la destinée

Que la rousse Phœbé réserve aux floraisons,
Quand la nue, au Printemps, brunit les horizons ;
C'est encor lui qui marque un doux anniversaire,

La fête du hamsau... du père... de la mère...
Aussi ton arrivée est fêtée au foyer,
Vieil ami toujours jeune, heureux calendrier !

Lise COQUILLON.

Les Fontaines, 26 décembre 1892.

(Patriote.)

Marché de Saumur du 30 Décembre

Blé nouveau (l'h.)	19 25	Huile de noix	50	150	—
From. 1 ^{re} q. (l'h.)	77	Graine trèfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin.	70	—	—
Halle, moy ⁿ	77	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	7580	—
Orge	65	—	780	7580	—
Avoine h. bar.	50	Paille	—	780	35838
Fèves	75	Amandes . . .	50	—	—
Pois blancs . .	80	Cire jaune . .	50	190	—
— rouges . . .	80	Chanvres 1 ^{re}	—	—	—
Colza	65	— qualité (52 k. 500)	41	—	—
Chenevis . . .	50	— 2 ^e	—	37	—
Farine, culs.	157	— 3 ^e	—	32	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1881, 1 ^{re} qualité	à à »
Id. 1881, 2 ^e	120 à »
Ordin., envir. de Saumur 1881, 1 ^{re}	110 à »
Id. 1881, 2 ^e	à à »
Saint-Léger et environs 1881, 1 ^{re}	105 à »
Id. 1881, 2 ^e	à à »
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 ^{re}	105 à »
Id. 1881, 2 ^e	100 à 90
La Vienne, 1881,	70 à 75
ROUGES (2 hect. 30).	
Bouzay et environs, 1881	160 à 170
Id. 1881	à à »
Champigny, 1882 1 ^{re} qualité	170 à 200
Id. 1881 2 ^e	à à »
Id. 1881 1 ^{re}	à à »
Id. 1881 2 ^e	à à »
Varrains, 1882 1 ^{re}	130 à 140
Varrains, 1881 2 ^e	à à »
Bourgueil, 1882 1 ^{re} qualité	150 à 160
Id. 1881 2 ^e	à à »
Id. 1881 1 ^{re}	à à »
Id. 1881 2 ^e	à à »
Restigné 1881	150 à 160
Id. 1881	à à »
Chinon, 1881 1 ^{re}	130 à 120
Id. 1881 2 ^e	à à »
Id. 1881 1 ^{re}	à à »
Id. 1881 2 ^e	à à »

FAVEUR SPÉCIALE

ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.

AU LIEU

8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

LANTERNE D'ARLEQUIN

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue Richelieu, 13, à TOURS.

Partout, le Numéro : 25 centimes

LE MOINS CHER DES GRANDS JOURNAUX ILLUSTRÉS
LA RÉPUBLIQUE ILLUSTRÉE

16 pages dont 8 de gravures

FORMAT DU Monde Illustré ET DE L'Illustration

ABONNEMENTS

Un an, 14 fr. — Six mois, 8 fr.
Trois mois, 4 fr. 50

Primes gratuites splendides. — Pour un abonnement d'un an ce journal donne gratuitement au choix : le Dictionnaire de Biographie générale, l'Annuaire de Zola ; le Voyage au pays des milliards, de Victor Tissot ; la Grande eau, d'Alexis Bouvier, etc., etc., volumes d'une valeur de six francs en librairie, ce qui met l'abonnement à huit francs, soit moins cher qu'un journal de huit pages, le Journal Illustré, par exemple.

Gravures de nos meilleurs artistes : Pannemaker, Baude, Tilly, André, Hauger, etc.

Bessins de S. Urrubietta Viergo, Scott, Chovin, Perruchot, etc.

Reproduction des chefs-d'œuvre de l'art moderne et des meilleurs tableaux du Salon.

Chroniques et Nouvelles signées Aurélien Scholl, Charles Monselet, Cautelle Mendès, Nadar, Eugène Chavette, E. Pourcello, P. Delcourt, E. Ducret, etc., etc.

Études scientifiques, Jeux, Sport, Beaux-Arts

Pour recevoir franco un numéro d'essai, envoyer 25 centimes en timbres-poste à l'Administration, 10, boulevard des Italiens, Paris.

Partout, le Numéro : 25 centimes

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux,

des hôpitaux de Paris
« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »
— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes,

dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 JANVIER 1883.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.	
3 %	79 20	79 60	Est	720	727 50	Obligations			Oblig. foncières 1879 3 %	436	435
4 %	80 25	80 60	Paris-Lyon-Méditerranée . . .	1580	1575	— 1865, 4 %	517	518	Est	359	361
4 1/2 %	109 50	109 60	Midi	1177	1175	— 1869, 3 %	407	404	Midi	362	362 25
5 %	114 80	115 30	Nord	1890	1910	— 1871, 3 %	400	396	Nord	366	367 25
Obligations du Trésor	510	510	Orléans	1258	1260	— 1875, 4 %	512	512	Orléans	367 50	369 50
Obligations du Trésor nouvelles	498	498	Ouest	777	777 50	— 1876, 4 %	511	512	Ouest	365	368
Bons de liq. départementaux.	329	328	Compagnie parisienne du Gaz.	1545	1565	Dép. de la Seine, emprunt 1857	342	340	Paris-Lyon-Méditerranée . . .	362 50	362 50
Banque de France	5325	5350	Canal de Suez	3300	3290	Bons de liquid. Ville de Paris.	518	520	Paris-Bourbonnais	366	364
Comptoir d'escompte	998	74 995	C. gén. Transatlantique	420	412 50	Obligations communales 1879.	438	437	Canal de Suez	550	550
Crédit Foncier, act. 100 fr. . . .	1320	1340									
Crédit de France	81	25 100									
Crédit mobilier	380	380									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)			Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 11 décembre 1882)																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR										
Heures	Matin	Soir	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.				
3 heures 8 minutes	du matin	express-poste.	Saumur (départ)	5 50	9 »	10 35	1 »	3 15	5 5	7 45	Montreuil-Bellay (départ)	6 54	9 5	12 22	2 10	4 »	5 56	10 51	
6	— 45	—	Chacé-Varrains	5 58	9 10	10 45	1 18	3 25	5 15	7 5	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 10	10 4	12 38	2 26	4 16	6 19	10 »	
8	— 56	—	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 5	9 19	10 53	1 33	3 33	5 23	8 3	Chacé-Varrains	7 18	10 11	12 46	2 34	4 24	6 33	10 »	
1	— 25	—	Montreuil-Bellay (arrivée)	6 18	9 34	11 8	1 50	3 48	5 39	8 18	Saumur (arrivée)	7 30	10 51	12 58	2 46	4 36	6 46	11 21	
3	— 32	—																	
7	— 15	—																	
10	— 36	—																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR - NIORT			NIORT - SAUMUR			MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.							
3 heures 26 minutes	du matin	direct-mixte.	Saumur (départ)	5 50	5 5	Niort (départ)	5 29	5 40	Montreuil (départ)	7 4	2 1	8 29	Poitiers (départ)	6 »	12 55	7 10			
8	— 21	—	Montreuil-Bellay	6 21	5 54	Parthenay	7 10	7 20	Loudun	8 9	2 50	9 30	Neuville	6 36	1 30	7 55			
9	— 37	—	Thouars	7 5	7 16	Airvault	8 3	8 15	Arçay	8 34	3 14	9 50	Mirebeau	7 3	1 59	8 25			
12	— 48	—	Airvault	8 6	8 17	Thouars	9 8	9 45	Mirebeau	9 26	4 »	10 49	Arçay	7 58	2 53	9 28			
4	— 44	—	Parthenay	9 »	9 11	Montreuil-Bellay	9 50	10 51	Neuville	9 55	4 25	11 17	Loudun	8 42	3 17	10 6			
10	— 24	—	Niort (arrivée)	10 41	10 50	Saumur (arrivée)	10 21	11 24	Poitiers (arrivée)	10 31	4 56	11 51	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 31	3 56	10 49			

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine
MAISON
Située rue Saint-Jean, n° 38 et 40,
Composée de deux magasins, à louer ensemble ou séparément, ayant une grande façade pour l'étalage ; Actuellement occupée par M^{me} Durville, marchandes de fleurs, et M^{me} Buron, marchande de lingerie.
S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, et à M. COIGNARD, sur les Ponts, rue des Capucins. (196)

A VENDRE
D'OCCASION
Un joli panier-duc et une paire de harnais.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UN BEAU CHIEN
Terre-Neuve,
Agé de 18 mois.
S'adresser à M. LEFAY, hôtel de l'Espérance, Saumur. (729)

A LOUER
DE SUITE,
UNE JOLIE PROPRIÉTÉ
Située à Saint-Clément-des-Levées,
Comprenant :
Une grande et belle maison bourgeoise, de construction moderne, avec toutes les servitudes désirables ; Jardin potager et jardin d'agrément, serre, bosquets et douve ; Pré et verger.
Cette propriété dans un tenant, la plus agréable de tous les environs, contient 1 hectare 40 ares.
Pour visiter, s'adresser au fermier, M. SOURDEAU ; et, pour traiter, à M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

A VENDRE
UN EXCELLENT
CHEVAL DE CHASSE
S'attelant très-bien.
S'adresser à M. BACOT, rue d'Al-sace. (665)

ON DEMANDE un jardinier-cocher.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1883,
UN LOGEMENT
Rue du Portail-Louis, 23,
Occupé actuellement par M. Baudu, marchand tailleur.
S'adresser à M. PICHARD, même maison. (690)

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1883,
MAISON avec JARDIN
Rue de la Petite-Douve, n° 49.
S'adresser à M. NANCHEUX, quai de Limoges, 66. (720)

27, rue de la Tonnelie
PHARMACIE CENTRALE DE SAUMUR
Droguerie, Produits chimiques, Herboristerie
E. d'HUY, pharmacien,
Fournisseur de la Pharmacie de la MAISON CENTRALE de Fontevault.
Dépôt de toutes les Spécialités pharmaceutiques.
RÉDUCTION CONSIDÉRABLE SUR TOUS LES PRIX
Médicaments et Produits de 1^{er} choix.
On exécute à la Pharmacie les ordonnances de toutes les Sociétés de Secours Mutuels.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1883,
MAISON avec JARDIN
Rue de la Petite-Douve, n° 49.
S'adresser à M. NANCHEUX, quai de Limoges, 66. (720)

LA
Régisse Sanguinède
QUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'Estomac et faiblesse la Digestion.
0^{fr}75 dans toutes Pharmacies.
Saumur, imprimerie P. GODET.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.
Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

LA
Régisse Sanguinède
QUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'Estomac et faiblesse la Digestion.
0^{fr}75 dans toutes Pharmacies.
Saumur, imprimerie P. GODET.